



Liberté Égalité Fraternité

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Ī	oouvez télécharger Adobe Acro					
	Cadre	e réservé à l'auto	orité chargée de l'	examen au cas par ca	ıs	
	Date de réception :	1				
	Dossier complet le :	Annual An	***************************************			
	N° d'enregistrement :					
I	Intitulé du projet					
•					·	
	Réouverture de pelouses calcaire	es sèches sur l'e	ntité Natura 2000) FR2601005	•	
				•		
	Identification du (ou	des) maître	e(s) d'ouvra	ge ou du (ou c	des) pétitic	onaire
	Identification du (ou	des) maître	e(s) d'ouvra	ge ou du (ou d	des) pétitic	onaire
	Identification du (ou Personne physique	des) maître	e(s) d'ouvra	ge ou du (ou d	des) pétitic	onaire
		des) maître	e(s) d'ouvra Prénor		des) pétitic	onaire
	Personne physique	des) maître			des) pétitic	onaire
	Personne physique	des) maître			des) pétitic	onaire
2	Personne physique Nom	des) maître	Prénoi		des) pétitic	onaire
2	Personne physique Nom Personne morale	des) maître	Prénoi	m(s)	des) pétitic	onaire
2	Personne physique Nom Personne morale Dénomination	des) maître	Prénor Raisor EPCI	m(s)		onaire
2	Personne physique Nom Personne morale Dénomination CA du Grand Senonais	des) maître	Prénor Raisor EPCI	n(s) n sociale		onaire
2	Personne physique Nom Personne morale Dénomination CA du Grand Senonais N° SIRET 2 4 8 9 0 0 3 3	4 0 0 0	Prénor Raisor EPCI Type o	n(s) n sociale le société (SA, SCI		onaire
2	Personne physique Nom Personne morale Dénomination CA du Grand Senonais	4 0 0 0	Prénor Raisor EPCI Type o	n sociale le société (SA, SCI		onaire

3	Catégorie(s) applicab	le(s) du table	eau des s	euils et critèr	es annexé à	l'article
	R. 122-2 du	code de l'	environneme	ent et dir	nensionneme	nt correspo	ondant
	du projet						

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
47. a)	Défrichement soumis à l'étude au cas par cas pour 1ha1743 et soumis à autorisation de défrichement pour 0ha0562 au titre du Code forestier.

	•		•	es dans le cadre du di ent ? (clause-filet) ?	spositif prévu aux
□ Oui	☑ Non				
	t fait-il l'objet R.122-2-1 ?	d'une soumis	ssion volontai	re à examen au cas p	ar cas au titre du II
✓ Oui	☐ Non				

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la réouverture d'une fruticée sur la zone Natura 2000 FR2601005 : "Pelouse à orchidées et habitats à chauve-souris des vallées de l'Yonne et de la Vanne".

4.2 Objectifs du projet

1

L'objectif du projet est le défrichage d'une fruticée dans le cadre de la gestion de la zone Natura 2000 FR2601005 répondant à l'objectif de conservation A : "Restaurer et conserver les pelouses sur craie et les landes à genevriers" du Document d'Objectifs.

Ce même DOCOB prévoit également la mesure n°1 : "Restauration mécanique ou manuelle des milieux ouverts" ainsi que la mesure n°2 : "Gestion mécanique ou manuelle des milieux ouverts" listés comme mesure de gestion en faveur de l'objectif de conservation A.

4.3	Décrivez	sommaire	nent le p	rojet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le projet se ferait sur 5 ans, avec un broyage mécanique en année n afin d'ouvrir la fruticée sur le périmètre définit.

En année n+2 et n+4, un second et troisième broyage seraient effectués afin de broyer les rejets.

Les rémanents seraient laissés sur place.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le terrain ainsi réouvert, il ferait l'objet d'une gestion par pâturage extensif.

Cette exploitation est conforme à l'action n°4 du DOCOB : "Mise en place d'un pâturage extensif" des mesures de gestion de l'habitat communautaire 6210 : "Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) [*sites d'orchidées remarquables]" et répond à l'objectif A du DOCOB : "Restaurer et conserver les pelouses sur craie et les landes à genevriers".

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

(i) La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à l'examen au cas par cas pour 1ha1743 et est soumis à autorisation de défrichement pour 0ha0562 au titre du code forestier.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

	Grandeurs caractéristiques du	ı projet	Valeurs
- Superficie défrichée	· · · :		- 3,16ha
- Superficie du massif			- > 4ha

et commune d'implantation Voie : Chemin des Bremonts Saint-Martin-du-Tertre tal : 8 9 1 0 0 BP : Cedex : ées géographiques[1] 1 8 0 2 0 , 5 9 3 Lat. : 3 0 2 6 catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnen départ : Long. : ° ' " Lat. d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. les traversées :	, 0 9 , 3),12°,13°, 22°, 3 nent	32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°,
et commune d'implantation Voie : Chemin des Bremonts Saint-Martin-du-Tertre tal : 8 9 1 0 0 BP : Cedex : ées géographiques[1] 8 0 2 0 5 9 3 Lat. 3 2 6 catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnen départ : Long. : Lat. d'arrivée : Long. : Lat.	, 0 9 , 3),12°,13°, 22°, 3 nent	32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°,
Voie : Chemin des Bremonts Saint-Martin-du-Tertre tal : 8 9 1 0 0 BP :	, 0 9 , 3),12°,13°, 22°, 3 nent	32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°,
Saint-Martin-du-Tertre tal: 8 9 1 0 0 BP: Cedex:	, 0 9 , 3),12°,13°, 22°, 3 nent	32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°,
Saint-Martin-du-Tertre tal: 8 9 1 0 0 BP: Cedex:	, 0 9 , 3),12°,13°, 22°, 3 nent	32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°,
ées géographiques[1] 1 8 ° 2 0 ° 5 9 " 3 Lat. : 3 ° 2 6 catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnen départ : Long. : ° " Lat. d'arrivée : Long. : ° " " Lat.	, <u>0 9 </u>	32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°,
ées géographiques ^[1] 1 8 ° 2 0 , 5 9 " 3 Lat. : 3 ° 2 6 catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnen départ : Long. : ° " Lat. d'arrivée : Long. : ° " Lat.	_, <u>0 9 </u>	
t 8 ° 2 0 ° 5 9 " 3 Lat. : 3 ° 2 6 catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnen départ : Long. : ° ' " Lat. d'arrivée : Long. : ° " " Lat.),12°,13°, 22°, 3 nent	
catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnen départ : Long. : ° ' " Lat. d'arrivée : Long. : ° ° ' " La),12°,13°, 22°, 3 nent	
l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnen départ : Long. : ° ' " Lat. d'arrivée : Long. : ° ° ' " La	nent	
d'arrivée : Long. : ° ' La		, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
	_i . 0	
	al	37
	-	
le document d'urbanisme en vigueur et les zonage	s auxquels le p	projet est soumis :
al d'Urbanisme intercommunal - Habitat Natura 2000 de l'entité "FR2601005" et zonage ZNIEFF	de l'entité "260	008560"
ez à votre demande les annexes n°2 à 6.		
d'une modification/extension d'une insta	llation ou d	un ouvrage existant?
[] Non		
e Non		
oui, cette installation ou cet ouvrage avait	-il fait l'obje	t d'une évaluation
a Na	l d'Urbanisme intercommunal - Habitat atura 2000 de l'entité "FR2601005" et zonage ZNIEFF z à votre demande les annexes n°2 à 6. d'une modification/extension d'une insta	atura 2000 de l'entité "FR2601005" et zonage ZNIEFF de l'entité "260

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

(i) Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	Ø		ll s'agit de la ZNIEFF de type 1 n°260008560 "Coteau de Paron à Saint-Martin-du-Tertre".
En zone de montagne ?		V	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		V	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		Q	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		V	(

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		v	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable?		Ø	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		lacksquare	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques	\Box		La Commune de Saint-Martin-du-Tertre est couverte par : - Un Plan de Prévention des Risques d'Inondation de l'Yonne Un Plan de Prévention des Risques d'Inondation par Ruissellement urbain des Provendiers.
technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	V		Les deux PPRN ont étés approuvés le 13/01/2006.
Dans un site ou sur des sols pollués ?		V	
Dans une zone de répartition des eaux ?		Ø	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		V	
Dans un site inscrit ?			

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	Ø		Le projet se trouve dans le site Natura 2000 FR2601005 : "Pelouses à orchidées et habitats à chauve-souris des vallées de l'Yonne et de la Vanne".
D'un site classé ?			

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Inc	idences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		V	
Ressources	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		\square	
Resso	Est-il excédentaire en matériaux ?		V	
	Est-il déficitaire en matériaux ?		\square	4
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol?	0	Ø	

Inc	idences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	Ŋ		Le projet n'utilisera pas les ressources disponibles ni les équipements d'alimentation en eau potable / assainissement sur le site.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<		Le projet concerne la destruction de fruticée afin de retrouver un habitat pelouse calcaire, conformément au DOCOB.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	Ø	0	Le projet aura un impact positif sur le développement de l'habitat 6210 : "Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embulssonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) [*sites d'orchidées remarquables]". Le projet a été validé par le comité de pilotage Natura 2000 du 7 Décembre 2022. Projet présenté et piloté par la structure animatrice du site.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		V	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		V	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?			
1	Engendre-t-il des risques sanitaires ?		V	ı
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	0	V	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?		8	
	Est-il source de bruit ?		5	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?		Ø	
nces	Engendre-t-il des odeurs ?		V	
Nuisances	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		Ø	
	Engendre-t-il des vibrations ?		Ø	
	Est-il concerné par des vibrations ?		V	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?		V	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		V	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		2	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	0	V	
	Si oui, dans quel milieu ?		V	

Engendre-t-il des effluents ? Programme		idences potentielles	Oui	Non	Appréciez sommairement l'impact potentiel
Engendre-1-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux? Le projet améliorera la qualité paysagère du site. Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager? Engendre-1-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol? Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avertres projets existants ou approuvés ?	ons			•	
Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avertres projets existants ou approuvés ? Oui ② Non	Émissi	production de déchets non dangereux, inertes,		Ø	
(agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol? Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avetres projets existants ou approuvés ? Oui Oni	e/Cadre oulation	de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et		Ø	Le projet améliorera la qualité paysagère du site.
tres projets existants ou approuvés ?	Patrimoin de vie/Pol	modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du		V	
Si oui, décrivez lesquelles :					
	tres	orojets existants ou			

☐ Oui ☑ Non			
Si oui, décrivez lesquelles :			
Description des principaux résu	ultats disponibles	issus des évaluation	s pertinentes de
dences sur l'environnement rec	quises au titre d'au	itres législations ap _l	olicables
	·		
•			
Description, le cas échéant, de nues ou mises en œuvre pour e vironnement ou la santé humai diés) et permettant de s'assure	éviter ou réduire le ine (en y incluant l r de l'absence d'ir	es effets négatifs no es scénarios alterna npacts résiduels not	tables du projet tifs éventuellem ables. <u>Il convien</u>
nues ou mises en œuvre pour e vironnement ou la santé humai	éviter ou réduire le ine (en y incluant l r de l'absence d'ir	es effets négatifs no es scénarios alterna npacts résiduels not	tables du projet tifs éventuellem ables. <u>Il convien</u>
nues ou mises en œuvre pour o vironnement ou la santé humai liés) et permettant de s'assure	éviter ou réduire le ine (en y incluant l r de l'absence d'ir	es effets négatifs no es scénarios alterna npacts résiduels not	tables du projet tifs éventuellem ables. <u>Il convien</u>
nues ou mises en œuvre pour o vironnement ou la santé humai liés) et permettant de s'assure	éviter ou réduire le ine (en y incluant l r de l'absence d'ir	es effets négatifs no es scénarios alterna npacts résiduels not	tables du projet tifs éventuellem ables. <u>Il convien</u>
nues ou mises en œuvre pour o vironnement ou la santé humai liés) et permettant de s'assure	éviter ou réduire le ine (en y incluant l r de l'absence d'ir	es effets négatifs no es scénarios alterna npacts résiduels not	tables du projet tifs éventuellem ables. <u>Il convien</u>
nues ou mises en œuvre pour o vironnement ou la santé humai liés) et permettant de s'assure	éviter ou réduire le ine (en y incluant l r de l'absence d'ir	es effets négatifs no es scénarios alterna npacts résiduels not	tables du projet tifs éventuellem ables. <u>Il convien</u>
nues ou mises en œuvre pour o vironnement ou la santé humai liés) et permettant de s'assure	éviter ou réduire le ine (en y incluant l r de l'absence d'ir	es effets négatifs no es scénarios alterna npacts résiduels not	tables du projet tifs éventuellem ables. <u>Il convien</u>
nues ou mises en œuvre pour o vironnement ou la santé humai liés) et permettant de s'assure	éviter ou réduire le ine (en y incluant l r de l'absence d'ir	es effets négatifs no es scénarios alterna npacts résiduels not	tables du projet tifs éventuellem ables. <u>Il convien</u>
nues ou mises en œuvre pour o vironnement ou la santé humai liés) et permettant de s'assure	éviter ou réduire le ine (en y incluant l r de l'absence d'ir	es effets négatifs no es scénarios alterna npacts résiduels not	tables du projet tifs éventuellem ables. <u>Il convien</u>
nues ou mises en œuvre pour o vironnement ou la santé humai liés) et permettant de s'assure	éviter ou réduire le ine (en y incluant l r de l'absence d'ir	es effets négatifs no es scénarios alterna npacts résiduels not	tables du projet tifs éventuellem ables. <u>Il convien</u>
nues ou mises en œuvre pour o vironnement ou la santé humai liés) et permettant de s'assure	éviter ou réduire le ine (en y incluant l r de l'absence d'ir	es effets négatifs no es scénarios alterna npacts résiduels not	tables du projet tifs éventuellem ables. <u>Il convien</u>
nues ou mises en œuvre pour o vironnement ou la santé humai liés) et permettant de s'assure	éviter ou réduire le ine (en y incluant l r de l'absence d'ir	es effets négatifs no es scénarios alterna npacts résiduels not	tables du projet tifs éventuellem ables. <u>Il convien</u>
nues ou mises en œuvre pour o vironnement ou la santé humai liés) et permettant de s'assure	éviter ou réduire le ine (en y incluant l r de l'absence d'ir	es effets négatifs no es scénarios alterna npacts résiduels not	tables du projet tifs éventuellem ables. <u>Il convien</u>
nues ou mises en œuvre pour o vironnement ou la santé humai liés) et permettant de s'assure	éviter ou réduire le ine (en y incluant l r de l'absence d'ir	es effets négatifs no es scénarios alterna npacts résiduels not	tables du projet tifs éventuellem ables. <u>Il convien</u>
nues ou mises en œuvre pour o vironnement ou la santé humai liés) et permettant de s'assure	éviter ou réduire le ine (en y incluant l r de l'absence d'ir	es effets négatifs no es scénarios alterna npacts résiduels not	tables du projet tifs éventuellem ables. <u>Il convien</u>
nues ou mises en œuvre pour o vironnement ou la santé humai liés) et permettant de s'assure	éviter ou réduire le ine (en y incluant l r de l'absence d'ir	es effets négatifs no es scénarios alterna npacts résiduels not	tables du projet tifs éventuellem ables. <u>Il convien</u>
nues ou mises en œuvre pour o vironnement ou la santé humai liés) et permettant de s'assure	éviter ou réduire le ine (en y incluant l r de l'absence d'ir	es effets négatifs no es scénarios alterna npacts résiduels not	tables du projet tifs éventuellem ables. <u>Il convien</u>

7 Auto-évaluation (facultatif)

(i) Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du formulaire rempli, le projet devrait être dispensé dévaluation environnementale étant donné qu'il consiste en la réouverture de milieu enfriché pour la restauration de pelouses calcaires à orchidées, pelouses qui ont justifié le classement de ce site en Natura 2000.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	9
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	V
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	V
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	$oldsymbol{oldsymbol{oldsymbol{eta}}}$
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	✓
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	V

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionaire

(i) Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

	Objet			
1	- Délibération de la Communauté d4agglomération du Grand Senonais, N° DEL 230420200010 du 20 Avril 2023	V		
2	- Note de la Structure Animatrice	V		
3				
4				
5				

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables 🗵

Nom Botin	Le Président de la Communaus d'Agofomération du GRE
Prénom Marc	d'Agoformération du Gos
Qualité du signataire Président	STATE OF THE STATE
À Sens	THE CANAL STATE OF THE PARTY OF
Fait le 2 8 0 6 2 0 2 3	Signature du (des) demandeur(s)

